

Le fil de terre Massierant



lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal

e Grim reste mobilisé. Ainsi, nous avons dernièrement créé de nouveaux groupes de travail chargés d'étudier des domaines aussi divers que les Rythmes Scolaires, la Culture, la Communauté d'Agglomération, l'Economie, le Social, l'Urbanisme, les Sports, les Commissions Municipales, la Vie Associative, le Budget, les Déplacements, l'Environnement...

Ces groupes s'investissent pleinement dans leur mission et apportent au Grim une analyse précise, ainsi que de nombreuses propositions.

Ces travaux sont exposés et débattus aux réunions plénières du Grim que nous avons dû doubler pour la circonstance. Les résultats sont remarquables d'efficacité!

Le travail commence à porter ses fruits et plusieurs personnes nous ont déjà rejoints pour nous aider.

Alors, un grand, un très grand merci devant tant de mobilisation.



Le Président,

Georges Charpenay

ROJETUS Marie-José Faure Conseillère Municipale



Nouveaux rythmes scolaires

ès la rentrée 2013 la mise en place de la nouvelle réforme des rythmes scolaires doit être effective, sauf dérogation pour une mise en place en septembre 2014.

Depuis des années les rythmes mis en place, qui privilégient l'intérêt des adultes et surtout du tourisme, sont remis en cause par une très large majorité d'acteurs concernés (chronobiologistes, enseignants, parents...).

Enfin, un gouvernement prend en compte les besoins des enfants et modifie les rythmes, afin de mettre en place une semaine plus équilibrée et d'alléger la journée d'enseignement, pour améliorer les conditions d'apprentissage et contribuer ainsi à une meilleure réussite.

Même si tout n'est pas parfait au départ, saisissons-nous d'une opportunité de travailler sur la qualité des différents temps (scolaire, pause méridienne et péri scolaire). A Saint-Just-Saint-Rambert, nous avons la chance d'avoir déjà un espace de travail : le PEL (Projet Educatif Local).

Ne perdons pas de vue que rarement réforme aura suscité autant de débat et de mobilisation, même lorsqu'il s'agissait de fermeture de classes, de démantèlement de RASED, etc.. Pour une fois que les choses vont dans le bon sens, soyons positifs et mettons nous dès à présent au travail dans l'intérêt des enfants.

COHERENCE TERRITORIALE!



Transports Stas à Andrézieux, TIL insuffisants, fusions de clubs sportifs, notre commune est écartelée entre une communauté Loire-Forez imposée en son temps sans cohérence de pays, de culture ou économique et ses besoins avec sa voisine et l'agglo de St-Etienne. Des liens et un débat s'imposent!



PATRIMOINE VIVANT!

ugo Soie : conserver trois bâtiments historiques ? Oui sans réserves, mais pour quel projet d'utilisation sociale et culturelle ? Monsieur le Maire, allez-vous ouvrir un VRAI débat avec la population ? Nous, nous le ferions avant de produire un projet tout ficelé!

Jean-Pierre Simard

Et la Jeunesse ?

Si je vous racontais l'histoire d'un jeune inscrit chez le plus grand employeur de France, « Pôle-emploi ». Fermement décidé à rompre ce contrat, il a dernièrement, au-delà de nom-



breuses démarches dans le secteur privé, écrit 27 lettres à des collectivités environnantes, pour une candidature spontanée à un poste d'adjoint technique de 2ème classe.

Jusque-là, on se trouve dans une situation qui est malheureusement pour le moins banale.

Seulement, sur l'ensemble de ces courriers, il a reçu 26 réponses écrites négatives et plusieurs appels téléphoniques, mais une collectivité n'a pas répondu ni donné signe de vie, devinez laquelle?

Je suis révolté car je pense qu'il est fort dommage d'arriver dans notre commune à un tel désintérêt pour la précarité. La moindre des corrections est d'honorer par une réponse écrite toutes les demandes d'emploi, sans exception.

Fort heureusement, ce n'est pas le cas pour la grande majorité des collectivités de notre département...

Georges Charpenay

Le SAGE et la CLE!



eci n'est pas le titre d'une fable. Je traduis : Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau et la Commission Locale de l'Eau. Sous ce titre, un catalogue de bonnes intentions qui préconise une meilleure gestion des eaux, tant souterraines que de surface, et des zones humides sur

notre territoire. Comment ne pas être d'accord?

Je veux rappeler deux souvenirs d'élu et d'habitant :

- Il y a une dizaine d'années, le gouvernement Jospin avait proposé une mesure ayant pour conséquence locale l'augmentation du prix du mètre-cube d'eau à usage agricole puisée dans le canal du Forez. Levée de boucliers de la majorité municipale de droite, et motion (que seuls les 3 élus P. BOYER, N. OLLE et N. VERRIER n'ont pas soutenue) exigeant que les agriculteurs du Forez continuent à disposer d'eau presque gratuite pour arroser, y compris en plein soleil, leur maïs fourrager! Quelle cohérence!
- Combien de pavillons avons-nous vu construire sur des terrains marécageux (zones humides), augmentant le volume et la vitesse des eaux de ruissellement, avec toutes les conséquences que cela entraîne, notamment sur la voirie.

D'où la question qui s'impose : n'est-il pas déjà trop tard pour réparer les lourdes erreurs du passé ?

Norbert Verrier, Conseiller Municipal

Petits échos du conseil...

AVENANT : Adj. Plaisant, aimable.

AVENANT: n.m. Modification d'un contrat.

'ordre du jour du conseil municipal du 21 février semble particulièrement avenant. En effet, pas moins de quatre modifications de contrats seront soumises à son approbation : trois concernent le chantier du Pôle Culturel, le quatrième, dont nous reparlerons bientôt, une augmentation excessive et très peu « avenante » du prix du m3 d'eau sur la commune.

Narcis

ous te dédions ce 34ème numéro du fil de terre. Nous nous rappelons ton engagement important pour le lancement de ce petit journal. Tu nous avais même un peu poussé pour faire le premier pas...

Maintenant, ce petit journal marche tout seul, est de plus en plus lu, et est très apprécié.





Mercredi 13 mars 2013 18h00: Réunion Plénière Grim, Salle-Passé Présent Retour sur : « La Communauté d'Agglomération » « L'Economie » Jeudi 14 mars 2013 19h15 : Conseil Municipal Salle le Prieuré Bas Pour nous <u>contacter</u>, <u>s'abonner</u> ou <u>se désabonner</u> : fildeterre@lesbarques.fr

Retrouvez nos parutions sur : http://www.projetcitoyen.fr/

